



Votants : 85
Convocation du Conseil de Communauté :
le 12 octobre 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 23 octobre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

DIRECTION GENERALE DES SERVICES- MOTION CONTRE LE TRANSFERT DU SIEGE DE LA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE POITOU-CHARENTES

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGÉ, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Virginie LEONARD, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Gérard GIBALT à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGÉ, Nicolas MARJAL à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU, Gérard ZABATTA à Annie COUTUREAU

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Stéphane PIERRON, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBALT, Chantal BARRE, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAL, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : M. Jérôme BALOGÉ jusqu'à la délibération C15-10-2012 et Mme Gaëlle MANGIN à partir de la délibération C16-10-2012.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – MOTION CONTRE LE TRANSFERT DU SIEGE DE LA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE POITOU-CHARENTES

Madame **Geneviève GAILLARD**, Présidente, expose,

Après examen par le Bureau,

Le Conseil de Communauté réuni en séance le 22 octobre 2012, s'indigne de la décision des administrateurs et des dirigeants de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de transférer le siège de l'établissement bancaire, actuellement organisé entre Saintes et Niort vers un nouveau site unique.

Il dénonce l'opacité dans laquelle cette décision a été prise

- Sans avoir informé les collectivités locales, les partenaires et acteurs économiques du territoire ni envisagé, avec eux, de solution alternative au transfert et au regroupement
- Sans avoir mesuré de manière concrète les impacts humains, sociaux et commerciaux économiques d'une telle décision sur les salariés et les familles, les commerces et entreprises des sites concernés,
- Sans avoir rendu compte de manière claire et transparente des coûts financiers directs et indirects produits pour l'entreprise au regard des avantages de court terme espérés : A ce jour sont d'ores et déjà annoncées des sommes très importantes : 100 millions d'euros en refonte informatique, 50 millions d'euros dans le nouvel établissement, plusieurs millions d'euros en mesure d'accompagnement des salariés,
- Sans avoir respecté les principes fondateurs de l'établissement, mis en avant auprès des déposants, de mutualisation, de proximité et de service
- Au mépris des habitants, exploitants et acteurs des territoires saintais et niortais sans qui la Caisse régionale ne peut exister.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Demander aux administrateurs et aux dirigeants du Crédit Agricole de reconsidérer leur décision de transférer les sièges actuels vers un site unique, en prenant en compte les principes d'un développement durable dans un objectif d'équilibre des territoires, de respect des populations, des familles et des économies locales, et d'associer leur personnel, les représentants de leurs déposants et les élus locaux à leur réflexion.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 85
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Geneviève GAILLARD
Présidente


